

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 26 JUILLET 2024**

**Présents :** Charles LABOURE, Séverine PRAS, Isabelle COUAVOUX, Jean-Luc SOLLALLIER, Mathieu BONNEFOY, Colette CHENEVIER, Loïc BERTIQUET, Alain FRAGNE, Arnaud BLETTERY, Marie-Pierre EXTRAT

**Représentés :** Doris RAZAFIMAHEFA représentée par Jean-Luc SOLLALLIER, Christine PION représentée par Charles LABOURE, Florent TIXIER représenté par Mathieu BONNEFOY

**Absent et excusé :** Patrice SANUDO

► **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 03.07.2024 :** PV approuvé à l'unanimité.

► **TARIFICATION SOCIALE DE LA CANTINE :** Un avenant loi Egalim nous permet de bénéficier d'1€ supplémentaire par repas aidé car la cantine est inscrite sur la plateforme "ma cantine". Pour cela il faut signer une nouvelle convention triennale et l'avenant loi Egalim. Le conseil municipal se prononce unanimement favorable à la signature de la convention et de l'avenant en conservant les mêmes tarifs pour les familles que ceux votés l'an dernier.

► **RENOUVELLEMENT CONTRAT AGENT POLYVALENT PERISCOLAIRE GARDERIE ET CANTINE :** Il est proposé de renouveler le CDD pour 2 ans (soit du 1/09/2024 au 31/08/2026) de l'agent polyvalent périscolaire qui assure la garderie matin et soir et le service de cantine. La vacance d'emploi est déclarée et publiée sur le site de la bourse de l'emploi territorial comme la loi nous l'impose mais le poste est doré et déjà pourvu. Proposition adoptée à l'unanimité.

► **DEMANDE DE SUBVENTION ADMR ET FOYER RURAL :**

- **ADMR :** Courrier reçu le 18 juillet, relance de l'association pour solliciter une subvention auprès de la commune, l'association rappelle qu'il y a 21 bénéficiaires dans la commune pour 2080 h de services à la personne, c'est une entreprise gérée par des bénévoles et qui emploie du personnel. Proposition de verser une subvention de 200€ (somme allouée par d'autres communes du territoire) : 13 voix pour et une abstention.

- **FOYER RURAL :** Courrier reçu de la part du Foyer Rural qui fête ses 50 ans cette année, demande d'une subvention de 200€ pour le feu d'artifice afin qu'il soit un peu plus exceptionnel à cette occasion spéciale. Accord à l'unanimité.

► **QUESTIONS DIVERSES :**

- Le maire, l'adjoint à la voirie et les conseillers municipaux de cette commission vont se réunir prochainement pour faire le point sur les travaux les plus urgents tout en prenant en compte la fréquence d'utilisation des routes et chemins.

**INAUGURATION DES PARCS DE JEUX SAMEDI 28 SEPTEMBRE AU BOURG DES MOULINS**



Inauguration en présence du sénateur Pierre-Jean Rochette et du député Antoine Vermorel-Marques



Parc de jeux des Moulins



Parc de jeux du Vieux Cherier

## VIE DE LA COMMUNE

### - ETAT CIVIL :

- décès de Jean Claude LABOURÉ du Vieux Cherier, le 29 juillet, doyen de la commune
- naissance de Merlin, Louis, Patrick BOST de Crezoilles le 31 juillet
- naissance de Milo, Jérémy, Jean FONVIEILLE de Roffat, le 7 août

### - SECRETARIAT DE MAIRIE :

- Le secrétariat sera fermé pour formation le jeudi 10 et le mardi 15 octobre.
- La secrétaire de mairie sera en disponibilité pour convenances personnelles du 20 octobre au 29 décembre inclus. Pendant son absence ce sera Jenny Travard, habitante de la commune et auto entrepreneuse dans le domaine du soutien administratif, qui assurera son remplacement. La mairie sera ouverte aux mêmes horaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins de 8h30 à 12h30. Reprise des horaires habituelles le lundi 30 décembre.

## INFOS DIVERSES

- **DECLARATIONS RUCHES** : Comme chaque année, la campagne annuelle de déclaration obligatoire de détention et d'emplacement de ruches a été ouverte le 1er septembre pour se finir le 31 décembre. Elle concerne tous les propriétaires ou détenteurs de colonies d'abeilles, dès la première ruche. Pour toutes informations : la page internet de référence est toujours celle dédiée aux déclarations de ruches sur le site Mesdemarches : <https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches>.

## ECHOS DES ASSOCIATIONS

### \* **LES CHEMINS DE TRAVERSE** : 2 JOURS DE RANDO - CHERIER - LA CHABANNE - CHERIER.

Aller le samedi 19 octobre, Cherier (Point du Jour)/La Chabanne (03) 18 km en passant par La Madeleine et la Grande Ecluse puis le GR 463, pique-nique que chacun apportera à midi- Nuit du samedi au dimanche au gîte d'étape de la Chabanne, 34€ par personne.- Repas du samedi soir à l'auberge des Campanules à 20€ par personne (Kir, soupe et/ou salade, joue de boeuf à la bière, gratin dauphinois, fromage, tarte aux myrtilles, vin et café compris)- Petit déjeuner et pique-nique fourni par la même auberge au prix de 16€ le tout- Retour le dimanche 20 par la Loge des Gardes et le Bois Vaque : 18 km. INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS au 04.77.63.32.29 ou par mail le.dujour @hotmail.fr Groupe limité à 24 personnes (par ordre d'inscription/paiement)

\* **FOYER RURAL** : Lors de l'assemblée générale du Foyer Rural du mardi 24 septembre et suite à la démission de la Présidente Alexie GOUTORBE, un nouveau bureau a été élu : Léonie LABOURÉ et Ludovic MAZUIR sont co-présidents, Eric LASSAIGNE et Cyril BERTIQUET sont vice-présidents, Camille MAZUIR et Aurélie MIVIERE sont secrétaires et Malone BASTIAN et Edith LABOURÉ sont trésorières. Le foyer rural vous donne rendez-vous pour son prochain désormais traditionnel marché de Noël le samedi 14 décembre !

\* **CLASSES EN 4** : Les classards vous donnent rendez-vous pour leur **défilé le samedi 19 octobre à 16h30 et vous convient à leur vin d'honneur à 18h30** à la salle des fêtes.

### \* **SOU DES ECOLES**

"Chers habitants, le SOU est heureux de vous annoncer que notre traditionnelle **tournée des brioches aura lieu le samedi 12 octobre au matin**. L'occasion idéale pour soutenir l'association et contribuer aux projets scolaires des maîtresses.

Nos bénévoles passeront chez chacun d'entre vous pour vendre ces délicieuses brioches. En cas d'oubli ou d'absence lors de notre passage, n'hésitez pas à envoyer un SMS avec votre adresse au 06 06 99 56 69. Merci de votre soutien,

Le Sou des écoles de Cherier"